

# DES VALEURS STYLISTIQUES ET PROSODIQUES DES SIGNES DE PONCTUATION DANS LES ROMANS DE MONGO BETI.

**Augustine Esther THUE MAPEKANG**

UNIVERSITÉ DE NGAOUNDÉRÉ

*mapekamgaugustine@gmail*

## Résumé

*Dans l'étude des ponctèmes, la notion de prosodie faisant référence à l'intensité et à la modulation est primordiale. En fait, le ponctuant prend dans la phrase une valeur prosodique tout en indiquant le ton ou un syntagme doit se lire. Ce faisant, nous nous attarderons tour à tour sur les effets de la prononciation, l'intonation et l'accentuation, représentés par le truchement des modalités de phrase. À côté de ce rôle prosodique vient se joindre celui lié au style (rôle stylistique). Car ponctuer dépend de la gajure, par ricochet le gageur devient maître dans le choix des ponctèmes qu'il usité lors de la production de ses textes. Ils sont perceptibles par la ponctuation expressive, son usage fantaisiste et sa signification en contexte qui démontrent ainsi la présence de la socioculture du terroir dans les romans camerounais de Mongo Beti.*

**Mots clés :** *la prosodie, le style, le ponctuant.*

## Abstract

*In the study of punctuation, the notion of prosody, referring to intensity and modulation, is paramount. In fact, punctuation takes on a prosodic value within the sentence, indicating the tone or intonation of a phrase. We will therefore examine the effects of pronunciation, intonation, and stress, represented through sentence modalities. Alongside this prosodic role is that related to style (stylistic role). Because punctuation depends on the punctuation mark, the writer, in turn, becomes the master in choosing the punctuation marks used in the production of their texts. These punctuation marks are perceptible through expressive use, its imaginative application, and its contextual significance, thus demonstrating the presence of local sociocultural influences in Mongo Beti's Cameroonian novels.*

**Keywords:** *prosody, style, punctuation mark*

## Introduction

L'interprétation de la ponctuation, entendu processus qui consiste à ponctuer un texte, permet de voir la prosodie et un style particulier. Ceci dans la mesure où le signe de ponctuation laisse entendre la modulation. Car, il permet de voir l'intensité et confère par là un certain rythme qu'il soit fluide ou non à la phrase, puis débouche sur sa manière de faire qui peut être son idiosyncrasie. Ainsi, s'attarder sur ces deux fonctions de la ponctuation, c'est examiner les rôles principaux que jouent les ponctèmes dans la prosodicité et la stylisticité, faisant ainsi montre des aboutissants de ces signes dans les romans.

### 1.1. *La fonction stylistique*

Faure, repris par Laurenceau (1980 : 56), à propos du style d'un écrivain, faisait déjà remarquer que : « *On a dit « le style c'est l'homme », la ponctuation est encore plus l'homme que le style* ». Autrement dit, ce linguiste par ces mots avait déjà une vision futuriste de cette partie de la linguistique qu'est la grammaire. En effet, l'étude des signes de ponctuation n'est pas figée, en ce sens qu'il revient au producteur d'œuvre littéraires de faire comprendre la significativité d'un ponctème. Catach (1994 : 172), notait à propos que « *La ponctuation est un phénomène hautement complexe ; en rendre compte amène à opérer des choix délicats* ». Elle soutenait cette idée d'autant plus que pour son analyse, il y a un certain nombre de paramètres à prendre en considération. D'abord, le fait que la langue française soit dynamique, c'est-à-dire dépend des époques. Dans ce sillage, Wolf (2014 : 168), déclarait : « *Le français se renouvelle, se réinvente, se transforme et n'hésite plus à transgresser les règles* ». Autrement dit, le français de l'ère contemporaine a ses particularités, dont il est loisible de prendre cet aspect en considération, à fin d'en faire une analyse efficace. Partant, les écrivains appartenant à la Francophonie expriment sous leurs plumes leur manière de vivre. Car comme le dit Bonn (1997 : 243), « *La langue française, le papier et la plume ont arraché ces récits à la bouche des villageois, aux silences, aux*

*mimiques et aux gestes conteurs, aux rires des auditeurs, pour les faire voyager sous formes de textes* ». En d'autres termes, autrefois, les africains faisaient de la littérature orale, mieux l'oralité était le point essentiel dans la transmission des savoirs. Allant dans le même sens, Elolongué Epanya Yondo (1976 : 109), repris par Mokam (2016 :117), affirmait déjà que : « *La parole dans la société négro-africaine est une veine qui permet au sang de circuler pour nourrir le corps et préserve la vie* ». C'est dire que chez les peuples africains d'antan, la parole était d'or. Avec le temps, le support a changé et la communauté regroupant les pays francophones a été mise en place. Cuq (2003 : 137), précise que :

La francophonie est multiple dans ses mots, dans ses accents, dans ses façons de dire les réalités. La norme française, si toutefois elle existe, peut apparaître pour qu'elle soit : une des variétés possibles du français. Accepter ce fait, c'est préserver la richesse et la vitalité du français

. Autrement dit, les auteurs africains contribuent à l'enrichissement de la langue de Molière. Par conséquent, son utilisation est fonction du contenu qu'attribue chaque producteur à son œuvre. L'analyse de la valeur stylistique de la ponctuation s'articulera autour de trois points à savoir : l'étude de la ponctuation expressive, l'usage anormal de ces signes et son emploi contextuel.

### ***1.1.1. La ponctuation expressive***

Soucieux d'apporter leur cote part à la survie de la langue française, les auteurs négro-africains contribuent par le truchement de leurs productions à repeindre la langue de Molière. Bonn (1997 : 13), dans cette lancée précise que :

Les écrivains francophones seraient tous engagés dans un travail de réécriture du français avec pour socle commun une langue réduite à l'état d'outil dénotatif. On pourra, dans cette

perspective, parler, d'appropriation voire d'indigénisation.

C'est dire que cette touche particulière mettra en place une nouvelle manière de faire, de dire des réalités. Ces merveilleux propos de Chantal Zabus « *indigénisation* », redonne une saveur nouvelle à la langue française et fait en même temps l'idiosyncrasie du producteur, mieux son style. Ainsi, la ponctuation dite expressive renvoie aux marques qui trahissent la subjectivité. De ce fait, elle fait remarquer que : « *La ponctuation expressive a une valeur stylistique : elle sert à évoquer des nuances affectives, à produire des effets de style. C'est le rôle que jouent notamment le point d'interrogation et les points de suspension* ». Autrement dit, ces deux signes de ponctuation aident à identifier le lyrisme dans une œuvre. À titre d'exemple, nous avons le texte 02, N° 01 « *Tu écoutes ?* » (T.S.T.A. : 13). Le ponctème interrogatif dans ce relevé permet de lire la question que Zam pose à Bébête sa dulcinée. En effet, cet amoureux de la bonne musique se remémore l'époque où il écoutait du bon « *Jaaz* ». Voulant partager sa nostalgie avec celle qu'il qualifie de bien-aimée, cette dernière ne partage pas son sentiment. S'étant rendu compte, il attire en quelque sorte son attention avec cette question, qui malheureusement mettra sa compagne dans tous ses états.

À côté du texte 02, s'ajoute le corpus 01, notamment dans l'illustration N° 02 « *Qui est le vrai père ? Le sorcier ? Son fils ?* » (L'H.D.F. : 145). Cette série de questionnement aux conseillers sont formulées par le chef de l'État qui se laisse emporter sous la colère. En effet, depuis la naissance des quintuplés dans la nation et l'arrestation du patriarche Zoaételeu, il s'est rendu compte qu'une succession des malheurs sont récurrents dans la nation dont il est à la tête. Confirmé par le grand marabout qu'il a lui-même consulté, le président veut mettre fin à ce sortilège. Toutefois, les membres de son conseil sont incapables de lui fournir des informations fiables. Ce qui excite d'ailleurs sa colère.

Bien plus, les points de suspension insistant sur l'expressivité, apportent quant à eux la valeur psycho-émotive. Ceci dans la mesure où l'interlocuteur réfléchi avant de répondre avec

exactitude à la question à lui posée. Voici une illustration, texte 02, N° 03 « *C'est Bébête qui saurait me le dire, si elle était là. Bébête...* » (T.S.T.A. : 233). Face aux souffrances que vit Zam, imposées par son fils, celui-ci se rappelle que malgré le temps, son passé a fini par le rattraper. Ayant laissé un enfant à une prucelle dans un village, celui-ci a grandi et faute de recevoir la véritable éducation qu'il lui aurait donnée, est devenu un agresseur. Alors, il pense à la gamine qui serait déjà femme et lui colle sur le dos la seule responsabilité de ces débordements. Malheureusement, la pauvre est absente. Ce ponctème exprime donc non seulement la nostalgie, mais aussi le souhait de Zamakwé.

Le texte 03, nous présente un autre cas de figure du point de suspension. N° 04 « *Mais non, tu ne m'embêtes pas...* » (B.B.N.B. : 350). Après avoir reçu la triste nouvelle lui annonçant la mort de son ami Zamakwé, Eddie se retrouve isolé et abattu par cette tragédie portée par le nouveau venu. Après ses multiples explications, qu'accompagnent une lettre laissée par le défunt, l'ami intime de Zam pense aux bons moments qu'ils ont passés ensemble. Voulant le reconforter, Antoinette s'approche de lui toute tremblante pour le soutenir dans cette douloureuse circonstance. Donc les points de suspension viennent rassurer cette femme sur l'importance de sa présence auprès de lui, et la satisfaction d'Eddie. De cette analyse supra concernant l'expressivité des signes de ponctuation ; il en ressort que le point d'interrogation et de suspension l'illustrent à suffisance. De ce fait, nous pouvons conclure avec Riégl (1994 : 146), que :

*Les écrivains eux, font des signes de ponctuation un usage stylistique et leur confèrent des valeurs expressives très variées. Les coupes et les démarcations énonciatives sont hautement significatives : rien n'a pour moi d'existence, que poétique (et je rends à ce mot son plein sens) – à commencer par moi-même.*

Ces linguistes reconnaissent par-là l'usage stylistique de la ponctuation, du point de vu expressif. Toutefois d'autres parlent d'un emploi créatif.

### 1.1.2. *L'usage fantaisiste de la ponctuation*

D'après Mokam (2016 : 180), « *Le rôle de l'écrivain noir francophone ne tourne pas forcément de nos jours autour de l'axe principal du néocolonialisme et de la dictature en Afrique* ». Autrement dit, les écrivains du continent noir appartenant à la grande famille de la Francophonie ont des objectifs autres de nos jours, supérieurs à ceux du néocolonialisme. Cette linguiste poursuit en ces termes :

Nous notons une confirmation et le positionnement d'une nouvelle tendance littéraire, en marge de celle fidèle au sillage de l'engagement de Beti, qui se veut originale mais authentique de par leur vision englobant leur pluralité (Ibidem).

De ces propos, ressortent les particularités du style de ce romancier francophone, qui s'inspire de son environnement pour produire, tout en incluant son peuple. Parce qu'il est le porte-parole de sa génération. Allant dans le même ordre d'idée, Samaké (2016 : 11), précise que : « *Tout discours a donc un contenu sémantique et une forme d'expression particulière. Elle implique l'étude de bien dire et du beau dire* ». C'est-à-dire le bien exprimer engendre le bien comprendre. Ainsi, parlant de cet emploi capricieux des ponctèmes, on retrouve des textes peu, trop ou alors mal ponctué. C'est d'ailleurs l'idée que soutient Rey-Debove citée par Ponge (2011 : 20) en ces termes : « *les signes de ponctuations sont presque tous interlinguaux, encore que chaque langue en fasse un emploi un peu particulier* » et Lorenceau (1980) de conclure que chaque producteur en use différemment. Partant, dans les corpus que nous étudions, nous retrouvons ces marques fantaisistes. Pour le mieux prouver, nous avons le texte 03, N° 05 « *Ce n'est pas une blague, je l'ai vu mourir, j'étais son chauffeur* » (B.B.N.B. : 349). Cette illustration fait état de deux virgules. Précisons que celles-ci séparent des propositions indépendantes dont trois au total. Le nouveau venu voulant montrer la véracité de ses propos à Eddie use de courtes phrases qui en règle générale seraient soient séparées par les points ou alors la conjonction de coordination

« et » à la fin. Donc ici, Beti a remplacé les points par des virgules pour nous faire visionner en quelque sorte l'intrigue.

Notons tout aussi cet autre exemple du texte 02, N° 06 « *T'es quoi au juste ? Schizo? Parano? Sado-maso? Anarcho? Gaucho? Bolcho? Trotsko? Guévaro? Néafacho? Situationniste? Black Panther? Hooligan? Enfant de Marie? ...* » (T.S.T.A. : 41). Dans ce relevé, nous dénombrons quatorze occurrences de point d'interrogation. En effet, dans la conversation de Zam et son ami Eddie, le premier est surpris de la façon dont son collègue se comporte. Il se rend compte qu'il ne se livre pas à la même course effrénée que lui, c'est-à-dire à la fornication avec la première venue. Ce comportement peu anormal pousse donc Zamakwé à vouloir connaître ses origines. Beti aurait pu séparer l'ensemble de ces noms par des virgules et ne mettre le point d'interrogation qu'à la fin. On obtiendrait donc : « *T'es quoi au juste ? Schizo, Parano, Sado-maso, Anarcho, Gaucho, Bolcho, Trotsko, Guévaro, Néafacho, Situationniste, Black Panther, Hooligan, Enfant de Marie ? ...* ». Par ailleurs, le choix par l'auteur d'utiliser ce nombre de ponctèmes vise à recréer un effet d'oralité. Car les personnages s'expriment comme dans un film. Et c'est d'ailleurs le but de ces romans dit feuilletons, dont Mokam (2016 : 19), en donne la quintessence : « *L'une des autres caractéristiques du roman-feuilleton est l'aspect oral, sensible dans sa manière de faire varier les registres de langues, et sa prédilection pour les dialogues* ». C'est dire que l'oralité n'est pas que perceptible par les registres de langue et les échanges verbaux, mais aussi par la ponctuation. De tout ce qui précède, force pour nous est de constater qu'en plus des usages expressifs dont les auteurs en font des ponctèmes, on note également un emploi anormal, à la limite fantaisiste de ceux-ci, en vue de faire montre de l'oralité présente dans ces textes. Et Drolet (2006 : 03), de conclure en ces mots : « *Si la présence ou l'absence de pause peut notamment expliquer certains écarts, la relation est dans d'autres cas, beaucoup plus directe* ». Pour lui, le fait qu'on voit la ponctuation ou pas à tel niveau ou tel autre constitue un écart par rapport à la norme existentielle. Il poursuit d'ailleurs en disant : « *Un emploi de la ponctuation déviant par rapport aux usages courants de*

*l'écrit pourrait alors constituer à simuler ou à recréer un effet d'oralité* » (Ibidem). Donc le texte peu, ou mal ponctué constitue la particularité d'un écrivain, qui veut faire comprendre au lecteur, malgré le caractère écrit de son texte qu'il est parsemé des marques de l'oralité, faisant ainsi référence à la culture à laquelle il appartient. Que dire donc de l'usage contextuel ?

### **1.1.3. La contextualisation des ponctèmes**

Le contexte est un élément clé dans l'interprétation des signes de ponctuation. En effet, on ne saurait attribuer une certaine valeur à un ponctème en dehors de son environnement, mieux sa situation de production. Ce faisant, on aboutirait à une grammaire efficace, utile et rentable. À cet effet, Ruwet (1967 : 62), faisant déjà remarquer que « *La meilleure grammaire sera celle qui, rendant compte du maximum de faits, le fera de la manière la plus simple, la plus générale et la plus systématique possible* ». C'est dire que le travail du grammairien se focalisera essentiellement sur le contexte. Et là, il s'agira d'une analyse du cas par cas. C'est-à-dire mettre de côté la signification d'un signe de ponctuation pour ne regarder qu'au contexte. Car comme le fait remarquer Bikialo (2017 : 110), « *D'objet d'étude émergent, la ponctuation est devenue un enjeu linguistique et littéraire essentiel : formes discursives non verbales mais verbalisables, écrites mais étroitement liées à l'oral* ». On comprend à travers ces propos que la notion de ponctuation n'est pas restée statique, mais a évolué avec le temps. Il poursuit en ces termes : c'est le

*Lieu d'un imaginaire normatif très fort et en même temps au cœur des recherches formelles les plus novatrices, les signes de ponctuation sont centraux dans l'attention portées aux matérialités discursives ou autres* » (Ibidem).

Cet auteur reconnaît par cette affirmation le caractère évolutif des signes de ponctuation. Dans cette optique, la bonne interprétation de ceux-ci est étroitement liée au contexte. À titre d'exemple, observons à cet effet le texte 03, N° 07

*« Norbert, il lui a dit :*

- *Qui parle d'accepter ? Réfléchis une seconde : est-ce qu'il a le choix ? Il va se soumettre, un point un trait* » (B.B.N.B. : 260). Ce relevé fait état d'un certain nombre de ponctème. Les premières occurrences des deux points présentent un passage à discours direct. Partant, on se serait attendu à retrouver les guillemets. Hélas puisqu'on est dans un texte de l'ère contemporaine caractérisé par la liberté, Beti a jugé opportun de mettre juste un long tiret de dialogue. La deuxième occurrence des deux points ici, marque la cause. Alors, en remplaçant la phrase par « *puisque* », on obtient : « ...*Réfléchis une seconde puisqu'il n'a pas de choix* ». Loin de la théorie des deux points marquant l'explication, nous avons ici l'introduction de la cause que montre Eddie à Norbert au sujet du berger qui va se rendre. De l'autre côté, nous avons également une marque témoignant de l'oralité. « *Un point un trait* » qui vient accentuer la position intransigeante d'Eddie et faire ressortir par-là l'oralité malgré le caractère scriptural du texte. Nous notons dans ce relevé une ponctuation finale aidant à ponctuer le discours oral. Donc, ces deux protagonistes se trouvent, s'expriment de telle sorte que le lecteur puisse se faire une représentation des faits. Un autre exemple, c'est celui du texte 02, N° 08 « *Ab, tu sais...* » (I.S.T.A. : 235). Ces propos de Zamakwé à l'endroit de son fils traduisent son seulement son trouble, mais aussi une joie passagère. En effet, ayant perdu de vue sa Bébète, il éprouve un certain plaisir, malgré les souffrances auxquelles il fait face à l'idée d'apprendre qu'il a des nouvelles d'elle. Seulement, cette fierté sera pour peu de temps, car par la suite, ce fils criminel répond par la négative. Pour tout dire, les points de suspension, loin de marquer ici une phrase inachevée, laisse transparaître l'émotion forte de Zam exprimée par le caractère évanescent de son air joyeux. Bien que l'interprétation des signes de ponctuation puisse leur source dans le contexte, il n'en demeure pas moins que l'ensemble de ces signes aient une valeur mélodique.

## **1.2. La valeur prosodique des signes de ponctuation**

Drolet (2006 : 21), fait remarquer que « *plus l'énoncé écrit est proche de l'oral, [...], plus les ponctèmes de même nature tendront à se multiplier, et plus leur rôle et leur valeur risquent d'être clairement et spécifiquement prosodiques malgré leur évidente imperfection* ». Par cette affirmation, ce linguiste reconnaît que la fonction prosodique prône dans un texte à dominance oral. Car à travers ces frasques sont perceptibles les interventions des protagonistes et surtout leurs états d'âme. Partant, nous l'étudierons par le truchement de l'intonation d'une part et l'accentuation d'autre part.

### **1.2.1. L'intonation**

Elle est identifiable à travers la hauteur et la durée des sons. Selon Riégl (1994 : 142), cet ensemble rentre dans ce qu'il appelle « Suprasegmental ». Il dit à propos :

Les signes de ponctuation correspondant partiellement aux pauses de la voix, au rythme, à l'intonation, à la mélodie de la phrase. On dit qu'ils ont un rôle suprasegmental, du fait qu'ils se superposent aux segments linguistiques.

Autrement dit, l'intonation regroupant l'ensemble des éléments suscités aide à faire ressortir les faits non linguistiques. Demanuelli (1998 : 187), rajoute tout en précisant que « *La ponctuation à l'écrit, comme l'intonation, à l'oral, pourrait donc permettre d'évaluer la façon dont se situe le sujet d'énonciation vis-à-vis du contenu de son énoncé, son état émotionnel, son engagement ou, au contraire, son refus de s'engager* ». C'est dire qu'en plus de signifier le rythme, la voix et/ou la mélodie, grâce à l'intonation, on peut clairement identifier le lyrisme de l'écrivain et bien plus encore son appartenance à un courant de pensée ou non. À titre d'exemple, nous avons le corpus 02, N° 09 « *Ça me fait quoi ?* » (T.S.T.A. : 15). Cet énoncé est représenté comme suit :

Ça me fait quoi ?

|  |        |
|--|--------|
|  | quoi ? |
|  | fait   |
|  | me     |
|  | ça     |

Cet énoncé prononcé par Bébète, survient à l'issue de sa dispute avec Zam, son amant qui, ayant pris un verre de trop lui adresse des propos injurieux. Du coup, celle-ci sous un accent montant se laisse emporter sous le coup de l'émotion et rétorque par des propos cachant implicitement sa colère. Comme pour dire que ces insultes la laissent indemne. Ce ponctème interrogatif est celui qui permet d'identifier ce sentiment. C'est d'ailleurs ce que soutiennent Doppagne (1993) et Riégel (1994) lorsque le second de cette liste note que « *Le point d'exclamation et le point d'interrogation notent les nuances et la variété de l'oral* » (*Ibidem*). Mieux encore, ces signes à valeurs expressives contribuent à faire ressortir les marques explicites du sujet parlant. C'est la raison pour laquelle ces textes de Mongo Beti sont marqués de subjectivité, parce qu'il est le porte-parole de son peuple et le défenseur de la culture à laquelle il appartient.

Outre ce signe de ponctuation, nous avons également le point d'exclamation. Laurence (1992 : 301) « *La ponctuation sert à souligner certains éléments du texte, à produire des effets de rythme, à indiquer certaines intentions de l'auteur* ». Autrement dit, à travers ces ponctèmes, il est plus facile d'identifier le message que véhicule l'auteur d'un texte. Voici une illustration du texte 03, N° 10 « *Attendez un peu* » (B.B.N.B. : 327). Schématisée :

Attendez un peu !

|  |        |
|--|--------|
|  | ˈ      |
|  | Atten- |
|  | dez    |
|  | un     |
|  | peu !  |

L'intonation descendante ici marque la supplication qu'adresse Eddie au procureur. En effet, il est l'avocat de monsieur Ndibilongo Joachim qui a été accusé pour avoir entretenu des relations intimes avec une femme du même clan. Ce qui est une abomination aux yeux des ancêtres bien que morts physiquement, mais vivants dans la nature. À l'idée qu'un de leurs fils les a déshonorés, ils se retourneraient tous honteux et furieux dans leurs tombes. Pour avoir commis ce délit impardonnable, le procureur lui inflige comme amende de céder ses trois milles têtes de cochons dont il est le propriétaire, en vue d'un éventuel dédommagement. Sur ces faits, Eddie s'y oppose radicalement en suppliant cet homme de loi d'écouter sa plaidoirie. À travers donc ces deux relevés, on constate que Bédié dénonce les tares de la société africaine. Car, le modernisme a pris le dessus sur la tradition et les interdits culturels ont été éradiqués de cette Afrique conservatrice. À ces deux signes de ponctuation, nous pouvons adjoindre le point dans la phrase déclarative.

Discritio (2013 : 20), parlant de la prosodie précise qu'elle est :

*L'étude des traits phoniques qui dans les différentes langues affectent des séquences dont les limites ne correspondent pas au découpage de la chaîne parlée en phonème, qu'elles soient inférieures comme les normes ou supérieures comme les syllabes ou différentes parties du mot ou de la phrase.*

C'est dire que la prosodie prend en charge les différents éléments extralinguistiques. Comme exemple, nous avons le texte 03, N° 11 « *Moi, proclama l'homme, je ne crois pas aux écorces, contrairement à ces femmes* » (B.B.N.B. : 15). La phrase déclarative de nature négative vient montrer le refus de ce courageux, chauffeur de voiture à transport collectif de prêter une certaine attention aux fétiches. En effet, le porte-monnaie de la mère supérieure ayant disparu, un homme propose la fouille. Lui, par contre, il réfute l'idée selon laquelle les morts seraient responsables de cette disparition. Lorsqu'il attribue à la gente féminine la confiance aux forces occultes, c'est parce qu'en Afrique, celles-ci ont une très grande révérence pour ces pratiques. Aussi, en tant que sexe faible, elles n'ont pas le droit de lever la tête pour dire quoi que ce soit, contrairement à l'homme qui raisonne beaucoup, elles agissent par affection. Donc l'ensemble de ces illustrations confèrent plusieurs valeurs à l'intonation : « *Les fonctions de l'intonation sont multiples : à la fois énonciatives, modales, hiérarchisantes, syntaxiques, identificatrices* ». C'est dire que dans un texte, elles peuvent être toutes présentes ou non. La prosodie peut aussi être marquée par l'accentuation.

### **1.2.2. L'accentuation**

Les éléments suprasegmentaux, outre l'intonation, font également ressortir l'accentuation. Dans cette optique, Riégel (1994 : 142), fait remarquer qu'ils sont au-delà de la linguistique « *Comme l'accent de l'intonation oral ; en fait, dans la linéarité de l'écrit, des signes de ponctuation viennent plutôt s'intercaler entre les unités linguistiques (mots, groupes de mots et phrases)* ». C'est dire que cet accent est présent entre les éléments de la phrase. Ainsi, en français, on en distingue deux principaux, comme le souligne Béchade (1992 : 59), « *L'accent français n'est donc pas distinctif mais rempli de toute autre fonction. Il est soit accent tonique, soit accent d'insistance* ». Tandis que l'un repose sur la dernière syllabe d'un mot (accent d'insistance). Le linguiste de la ponctuation moderne distingue celle qui est affectif de l'intellectuel.

À propos du premier, il note que : « *L'accent d'insistance affectif est caractérisé par l'allongement du premier élément consonantique d'un mot. Il est provoqué par une émotion quelconque et trouve son origine dans un mouvement affectif : colère, joie, admiration* ». Autrement dit, cette première forme aide à déterminer le sentiment qui anime celui qui parle. Comme illustrations, observons le texte 01, N° 12, « ...*gros* » « *g* » » (*L'H.D.F. : 167*) et « *Prévisible* » « *p* » ». L'accent d'insistance affectif repose sur les consonnes « *g* » et « *p* ». En effet, suite à la visite que fit le chef de l'État chez le grand patriarche, en vue de réparer le tort qui lui avait été fait, le président de la République promit à ce vieillard, gardien de la tradition que son village devait être honoré, ce par la construction des écoles et du dispensaire entre autre. Mais Narcisse, limité dans sa pensée regarde cette promesse comme une véritable manne tombée du ciel. Malheureusement, son aîné Zoaételeu, vient lui éclairer la lanterne et l'amenant à voir les retombés négatifs sur eux. C'est pourquoi à travers ces deux lettres « *g* » « *p* », on lit la colère de Beti par son personnage Zoaételeu et l'admiration dont il est porteur à travers le grand patriarche Zoételeu qui refuse de se compromettre.

Un autre exemple montrant l'accent d'insistance est celui du texte 02, N° 13 « *Yë mabissi !* » « *ë* » et « *utile* » « *t* » » (*T.S.T.A. : 14*). Dans ces différents relevés, l'accent d'insistance porte sur la deuxième syllabe parce que les mots commencent par deux voyelles. Plongé dans son passé, Zam savoure les bons moments qu'il a eu en présence de la bonne musique écoutée autrefois. Cette joie, il voudrait la partager avec sa bien-aimée. Malheureusement, cette dernière n'a pas de goût pour la musique et trouve que c'est une perte de temps. Du coup, sous un ton de colère, elle le crie en vernaculaire, insistant sur la lettre « *y* », afin de faire comprendre à Eddie son désarroi. Lui par contre essaie de la consoler et l'occupe en même temps. Alors, il lui dit donc de travailler. On voit ici qu'opposé au son sonore « *y* », Zam use d'un autre doux « *t* ». Beti, voudrait nous faire comprendre la gestion des problèmes dans le couple. Car dans la société africaine, le mariage représente un lien indissociable. C'est d'ailleurs pourquoi, il faut opter dans les

couples pour l'arrangement à l'amiable. Du reste, l'étude sur la prosodie s'est articulée autour de deux axes : l'intonation et l'accentuation. Ce faisant, il nous a été loisible de constater que : « *La ponctuation a une valeur prosodique. Elle est donc en relation avec l'oral* », comme l'affirme Drolet (2006 : 29). Toutefois une autre se cache derrière celle-ci, en ce sens que tout énoncé produit a une certaine visée : le bien comprendre.

## Conclusion

Les signes de ponctuation jouent différents rôles dans les romans. Ainsi, tout au long de cet article, nous nous sommes évertuée à montrer la quintessence dans les romans ci-après : *L'histoire du fou*, *Trop de soleil tue l'amour* et *Branle-bas en noir et blanc*. En usant du cas par cas, force pour nous est de constater que le ponctème a une valeur à la fois prosodique vue par la prononciation, l'intonation, et la prosodie et stylistique à travers la ponctuation expressive, son usage fantaisiste et la contextualisation des ponctèmes.

## Références bibliographiques

BECHADE H ; *Phonétique et morphologie du français moderne et contemporain* presses universitaires et de France, (1992).

BONN C ; « L'autobiographie maghrébine et immigré entre émergence et maturité littérature, ou l'énigme de la reconnaissance », littérature autobiographiques de la francophonie, actes du colloque de bordeaux 22-23 mai (1994), PP 222.

CATACH N. et al., « La ponctuation », in Langage française, revue trimestrielle, Février 45, Éditions Larousse, 17, rue de Montparnasse, Paris VIe, (1980).

CATACH N. « l'orthographe française », Nathan, Université, (1980), (en ligne) adresse URL : [www.Documents.com.co...typologie + erreur +Nina + Catach](http://www.Documents.com.co...typologie+erreur+Nina+Catach)

CATACH, N. « L'acquisition de la langue écrite: Norme, Système, stratégies » Pratiques 70, (1991), PP. 49-59

CATACH, N. *La ponctuation*, 2ème édition corrigée, Paris, Presses Universitaires de France, (1996).

CATACH, N. « la ponctuation », langue française, no 45, la ponctuation, (1980), pp 3-7

CATACH, N., « le Graphème », pratiques 25, (1979).

CHINUA ACHEBE. *Le monde s'effondre*, Paris Présence Africaine du Sénégal, 1984.

Code typographique et grammatical, Paris, Hatier, (1974).

Cuq, J.P, et Gruca I. « Cours de didactique du français langue étrangère et seconde », Grenoble, Presses Universitaires de Grenoble. (2003).

DEMANUELLI, C. Points de repère. Travaux LVIII, Université de St-Etienne – C.I.E.R.E.C, (1987), 56-57.

DROLET, A.C. *L'emploi de la transcription de la langue parlée*, Université Laval, (2006).

MONGO B. ; *Branle-bas en noir et blanc*, Paris, Julliard (2000).

MOKAM Y. « *Le roman-feuilleton français* » au XIX<sup>e</sup> siècle, Paris PUF *que sais-je ?* n°2466, (1989).

MONGO B. ; *Trop de soleil tue l'amour*, Paris, Julliard, (1999).

MONGO B., *L'histoire du fou*, Paris, Julliard, (1994)

SANDEFELD K., *Syntaxe du français contemporain. Vol. 2 : les propositions subordonnées*, Genève Droz, 1965). Riegel, M., Pellat, J-C. et Rioul, R., *Grammaire méthodique du Français*, 2<sup>e</sup> éd., Paris, PUF, (2002).

BIKLALO . S « *Imaginaire de la ponctuation dans l'écriture contemporaine. Une enquête* », n° 75- . *Revue des linguistes de l'Université, Paris ouest Nanterre la défense*. (2017).

SOMAKE, A., *Pratiques et enjeux du discours ans l'écriture de Mongo Beti, Connaissances et Savoirs*, (2016)

SANDRAS M., « *La transmission par la ponctuation des rapports du code orale avec le code écrit* », langue française Paris Larousse, N° 19 p. 34

SANDRAS M., « *Le blanc, l'alinéa* » *communications, paris Le Seuil*, 1972, N° 19, p. 105.

SAUSSURE, F., *Cours de linguistique générale*, Paris VT<sup>e</sup> Payot 1995.

SCHWACH, « *Autour d'Abram Moles : sociologie de l'espace* », *Bulletin microopsychologie*, N R 24, 1993, pp 110-120.

Searle J. R., *Les actes de langage. Essai de philosophie du langage*, Hermann, 1992.

SEBKHI H., « *Une littérature naturelle : le cas de la littérature « boeur » itinéraires et contacts de cultures* », numéro 27, premier semestre 1999.

SENSINE H., *La ponctuation en français avec soixante dictées exercées dans le texte*, Payot, Gallimard, 2012.

SERÇA I., *Esthétique de la ponctuation*, Paris, Gallimard, 2012.

SERÇA I., *La ponctuation : petit tour d'horizon* », In *information grammatical*, n° 102, 2004 [en ligne] [http : // www.perse.fr/web/revues/home/prescrit/article.igram-0222-9838-2004-num\\_102-3665](http://www.perse.fr/web/revues/home/prescrit/article.igram-0222-9838-2004-num_102-3665).

SERRA, C., « *Les virgules et les particules discursives : Une méthode de la transposition de l'oral à l'écrit* », *mémoire de maîtrise*, Université de Québec à Montréal, Montréal, 2008.

SHAUGHNESSY, M. P. *Errors and expectations: "A guide for the teacher of basic writing"* New York: Oxford University Press, 1977.

SIMARD, M et LADOUCEUR, J., « *Est-il possible de corriger automatiquement les erreurs de virgules ?* », dans Defays, Jean-Marc, Laurence, Rosier et Françoise Tilkin, éditeurs, *À qui appartient la ponctuation ? Actes du colloque international et interdisciplinaire de Liège (13-14 mars 1997)*, Paris, Bruxelles, Duculot, 1998.

SIMARD, M., « *Étude de la distribution de la virgule dans les phrases de texte argumentatifs d'expression française* », *Mémoire de Maîtrise*, Université de Québec à Chicoutimi, 1993.

SOMAKE A., *Pratique et enjeux du discours dans l'écriture de Mongo Beti* Édition Connaissances et Savoirs 2016.

SPLENGLER, N., « *Première approche de marque d'interactivité de la ponctuation* », *Cahier de linguistique française*, n° 1, 1980.

STEFANNI, J. *Histoire de la grammaire*, CNRS Editions, 1994.

SUZO LOPEZ, J., « *La grammaire et les descriptions de la langue : la réflexion sur le fonctionnement de la langue favorise-t-elle l'apprentissage du FLE ?* », *Universidad de Granada*, 1986.

TANGAY, B., *L'art de ponctuer*, Montréal, Chevillère, Chicoutimi, 1996.

TESNIERE, L. *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, 1965.

THIMONNIER, R., *Le système graphique du français*, Paris, Hatier, 1976.

Togeyby K., *Grammaire française (I-V) publié par M. Berg, G. Merd et E. Spang-Hanssen*, Copenhague, Akademisk Forlag, 1985.

TOMASSONE R., *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 2002.

TOURATIER, C., « *Essai de définition de de la ponctuation et de classement des signes* », dans *Catach, Nina, édit, CNRS et groupement de recherche sur les textes modernes*, 1977.

TOURNIER, C., « *Histoire des idées sur la ponctuation, des débuts de l'imprimerie à nos jours* », *langue française Lis*, pp. 28-40, 1980.

TOURNIER, C., « *Pour une approche linguistique de la ponctuation : Recherches historiques et actuelles*, Fascicule deux, Paris et Besançon, CNRS et Groupement de recherches sur les textes modernes, 1978.

*Trésor de la langue française (1971-1994)*, CNRS et Klincksieck, puis Gallimard, 16 volumes [TIF]. + *Trésor de la langue française informatisé* : <http://atilf.fr>

VAN DONSLAVER, « *Il n'y a pas que les mots pour le dire* », *université de paix*, 02 aout 2013, trimestriel, numéro 74. Pp 114-130.

VEDENINA, L-G., « *La transmission par la ponctuation des rapports du code oral avec l'écrit* », *Langue française*, vol. 19, n° 1, 1973. [En ligne] [http : // www.persee.fr](http://www.persee.fr).

VEDENINA, L-G., « *La triple fonction de la ponctuation dans la phrase : syntaxique, communicative et sémantique* », *Langue française*, n° 45, 1980 [en ligne] [http : // www.persee.fr](http://www.persee.fr).

VEZIN, J., « *Persistance d'usages médiévaux dans la ponctuation des premiers imprimés* », *Actes de la table internationale, la ponctuation, recherches historiques et actuelles*, CNRS HESO, Paris-Besançon, pp. 90-101, 1979.

VIALATE, A., « *Chronique bâtive à la ponctuation* », in *La porte de Bath-Rabbim*, Julliard, 1986.

WAGLER R.L, et. PINCHON J., *Grammaire du français classique et moderne*, Paris hachette 1962.

WAGNER R.-L. et PINCHON J., *Grammaire du français classique et moderne*, Hachette, 1962.

Walter, H., *Le français dans tous les sens*, Paris : Robert Laffront. 1988.

*Web of Conférences* 46 : 06 003 D. OI  
10.1051/sbscol/20184606003.

WILGA, M., *La pédagogie du français langue étrangère*, Paris, Hachette, 1978.

Wilmet M., *Grammaire critique du français*, Hachette-Duculot, 1997.

WILMET, M., *Grammaire critique du français*, Bruxelles : Duculot, 2003.

Wioland F., *Prononcer les mots français, Des sons et des rythmes*. Hachette, 1991.

WOLF et al. *La langue française dans le monde*, Organisation internationale de la Francophonie, Paris, Nathan, 2014.

Zongo, B., « *Alternance des langues et stratégies en milieu d'hétérogénéité culturelle : vers un modèle d'analyse* » in *le français en Afrique*, 1999 N°15

ZRA J., « *La ponctuation dans les productions écrites en français des étudiants de l'Université de Ngaoundéré : description et analyse des pratiques* », Université de Ngaoundéré, 2015.